Etienne Laureault de Foncemagne

Confrère de l'Oratoire

Académie française (1737) des Inscriptions (1722)

Né à Orléans (Loiret), le 23 juin 1694

Mort à Paris, le 26 sept. 1779, à 85 ans.

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
fr. de l'Oratoire

MM. 618 , page 57 , N° 459

Le Conf. Etienne de Foncemagne

Né à Orléans, 18 ans

Fils de Etienne Lauréault de Foncemagne, trésorier de France et Marguerite Cahouët de Sainneville

Humanités à Orléans, une 2e rhétorique à Bourges, philos. à Orléans un an 1/2 en droit

Entré à Paris le 8 Mai , vêtu le 8 juillet 1712

Pension ordinaire, capitation et pensions convenables

MM 618 p 57 N 459

Le Confrère Etienne de Foncemagne, laic

Né à Orléans, 18 ans Cahouet de Sainneville

fils de Etienne Lauréault de Foncemagne, trésorier de France et Marguerite

humanités à Orléans, une 2 rhét. à Bourges, phil. à Orléans

1 an ½ en droit

entré à Paris le 8 mai , reçu le 8 juillet 1712

pension = 400# et capitation, pension convenable aux études, entretien p. t. jours

Lauréault de Foncemagne

Etienne

Adry $\overset{11}{\text{VI}}$ $\overset{200}{91}$

Adry
T. VI, f° 91

Etienne Lauréault de Foncemagne, seigneur de Foncemagne et des Marais, des Académies Française et des Inscriptions, sous-gouverneur du Duc de Chartres, né à Orléans le 23 juin 1694 d'une famille noble du Gâtinais. Il était fils d'Etienne, trésorier de France et de Marguerite Cabouët de Saumeville.

à l'âge de 18 ans, Entré à l'Oratoire le 8 mai 1712, envoyé à Soissons en 1713 pour y enseigner les humanités, vint à St Magloire en 1719 pour y étudier la théologie et sortit de l'Oratoire cette année-là (mais sans renoncer jamais aux excellents principes qu'il avait puisés dans cette congrégation célèbre). Il alla alors pour se fixer à Orléans auprès de sa famille, mais il revint à Paris en 1720 et débuta dans le monde sous les auspices du Duc d'Antin. Mort le 26 sept. 1779 au Palais Royal et inhumé à St Eustache.

2 pages plus loin
Voir ce morceau mieux recopié sur l'original

Extrait du <u>Nécrologe des hommes célèbres</u> T. XV. 1780.

Adry:
T 2, f° 200 verso

Etienne Lauréault de Foncemagne d'Orléans, fils d'Etienne, trésorier de France et de Marguerite Cabouët de Saumeville. Reçu le 8 juillet 1712 à 18 ans après avoir étudié un an en droit.

Mort le 26 septembre 1779 à 85 ans.

Né à Orléans le 23 juin 1694.

Ouvrages :

(1° Dissertation où il prouve que St Grégoire de Tours n'est pas l'auteur de la vie de St Aredius ≠ Yrier (sic) (Acad. des Inscriptions : T. 7)

(2° Examen de l'opinion de M. de Maittaire touchant l'époque de l'établissement de l'Imprimerie en France. (Ibid.)

(3° Premier mémoire pour établir que le royaume de France a été successif et héréditaire dans la première race (Ibid.)

(4° Deuxième mémoire sur le même sujet. (Ibid)

(5° Mémoire historique sur le partage du royaume de France dans la 1re race (Ibid)

(6° Mémoire historique dans lequel on examine si les filles ont été exclues de la succession du roi en vertu de la disposition de la loi salique (Ibid.)

(7° Mémoire sur l'étendue du royaume de France dans la 1re race (Ibid)

(8° Examen critique d'une opinion de M. le Comte de Boulainvilliers sur l'ancien gouvernement de la France (t X p. 525)

(9° De la déesse Laverne (t. V)

(10 Sur le voyage de Charles VIII à Naples (supplément 91

Biographie universelle par une société de gens de lettres Paris Furne 1838 t II 623

Foncemagne (Etienne Lauréault de), savant littérateur, né à Orléans en 1694, passa quelques années dans la Congrégation de l'Oratoire. Rentré dans le monde, il fut admis en 1722 (à 28 ans) à l'Académie des Inscriptions, dont il devint un des membres les plus utiles, et en 1757 (à 63 ans) à l'Académie française. Il était alors sous-gouverneur du duc de Chartres, place dont il se démit en 1758, et mourut en 1779.

1757 avant

On a de lui, dans le Recueil de l'Académie des Inscriptions, des dissertations pleines de goût et d'érudition. Il est particulièrement connu par la longue polémique qu'il soutint avec avantage contre Voltaire au sujet de l'authenticité du testament du cardinal de Richelieu. Tout ce que Foncemagne a écrit sur cette matière, se trouve réuni dans la Lettre jointe à l'édition donnée par Marin des Maximes d'Etat, ou testament politique du cardinal de Richelieu. Paris. 1764 2 vol. in 8°

Très rare.

417. FONCEMAGNE (de). Lettre sur le testament politique du cardinal de Richelieu *Amsterdam, Marc Michel Roy*, 1750, petit in-12, broché, non rog. (*Rare*). 5 »

Chaudon, Delandine: Dictionnaire historique Paris Ménard et Desenne 1822 : t. XI p. 17.

Foncemagne (Étienne Lauréault de) né à Orléans en 1694, mort à Paris le 26 sept 1779, fut qq temps de l'Oratoire et devint sous-gouverneur du duc de Chartres en 1753. On a de lui qqs Mémoires pleins d'érudition et de goût, dans ceux de l'Académie des Inscriptions, dont il était membre, ainsi que de l'Académie française. Il présida à l'édition du Testament du Cardinal de Richelieu 1764, 2 vol in 8. Il soutint qu'il était authentique, contre l'opinion de Voltaire, qui le regardait comme supposé et fait par l'abbé de Bourzéis : « Nous ignorons, dit Sabathier, si Foncemagne a fait d'autres ouvrages que ses Lettres à M. de Voltaire au sujet du testament politique du Cardinal de Richelieu ; mais ses lettres, écrites avec autant de politesse que de jugement, donnent une idée avantageuse de son esprit, de son érudition et de la facilité de son style. Il n'y a peut être que M. de Voltaire dans le monde, capable de persister, après les avoir lues, nous ne disons pas à croire, mais à soutenir que le ministre de Louis XIII n'est pas l'auteur du Testament qui porte son nom ; les raisons de Foncemagne sont si claires, si solides, si bien appuyées sur l'histoire, sur la vraisemblance, qu'il est impossible de ne pas abandonner le sentiment de l'historien du siècle de Louis XIV, qui du reste a soutenu cette querelle sans humeur et même avec politesse. »

Barbier, dans son Dictionnaire des Anonymes, regarde comme douteux que Foncemagne ait fait la préface du livre intitulé : Science du maître d'hôtel-cuisinier. Les lumières de Foncemagne, son grand âge, la considération dont il jouissait dans le monde, lui avaient donné la plus grande autorité dans l'Académie des Belles-Lettres ; on n'y faisait rien sans le consulter.

On peut peindre d'un seul trait cet estimable savant, en empruntant un passage de Laharpe : « C'est, dit-il, un vrai bibliographe. »

ridicule! quelle preuve?

On peut faire en peu de mots son éloge qui serait assez remarquable : « Cet homme qui était savant de profession, et janséniste de conviction, était cependant le plus doux des hommes. »

Son aménité, son élocution facile et pure, donnaient à ses entretiens autant d'agrément que d'utilité. Ils avaient un charme inexprimable, et attiraient chez lui les personnes des deux sexes les plus distinguées.

Hoefer : Nouvelle biographie générale. Paris Didot 1857 T. XVIII p. 70

Erreur date mois

Foncemagne (Etienne Lauréault de) né à Orléans le 8 mai 1694, mort à Paris le 26 sept 1779. Il fit d'abord partie de la Cong. de l'Oratoire, puis il alla professer les humanités à Soissons.

c'était encore l'Orat.

Sa mauvaise santé le fit rentrer dans la maison paternelle, où on le décida à renoncer aux ordres. Sous la protection du duc d'Antin, il vint se fixer à Paris. Son érudition le fit admettre à l'Acad. des Inscript. et Belles Lettres (1722) ainsi qu'à l'Acad. française (1737). En 1752 il fut choisi pour être sous gouverneur du duc de Chartres ; il n'accepta qu'après une longue résistance cet emploi, qu'il quitta en 1758 par suite de la vive douleur que lui causa la perte de sa femme. Il a publié les tomes XVI et XVII des travaux de l'Acad. des Inscript., et fait l'historique de ces travaux pour les années 1741, 1742 et 1743. Les Mémoires de cette Académie (tomes VI, VIII et X) lui doivent des dissertations sur la 1re race des rois de France et sur la question de savoir si la couronne était alors élective ou héréditaire. Il pense qu'elle était réellement héréditaire, et il établit que c'est par un faux préjugé qu'on a cru que les filles de France étaient exclues de la succession au trône par une disposition expresse de la loi salique. Foncemagne se distingua aussi dans une discussion littéraire qu'il eut avec Voltaire. Ce dernier avait prétendu, dans un livre intitulé : Les Mensonges imprimés, que l'ouvrage ayant pour titre : Testament politique du Cardinal de Richelieu n'était point, ni ne pouvait être de ce ministre.

Foncemagne soutint au contraire l'authenticité de cet écrit, en répondant aux objections de son confrère dans une Lettre sur le Testament politique du cardinal de Richelieu, lettre qu'il publia en 1750. Voltaire, en reconnaissant que "la réponse était pleine de sagesse et de politesse", y répliqua dans ses Doutes nouveaux sur le Testament du card. de Rich. En 1764, Foncemagne, en publiant une édition de ce Testament politique (2 vol. in 8), avec des remarques, donna aussi une nouvelle édition augmentée de sa Lettre. Voltaire fit une nouvelle réplique; mais l'opinion semble s'être définitivement prononcée en faveur de son antagoniste. Ces Lettres de Foncemagne se trouvent aussi dans les éditions du Testament publiées en 1794 et 1829.

Doué d'une grande érudition, d'un caractère doux et obligeant, cet académicien fut unanimement regretté.

Guyot de Fère

Voir

Desessarts : siècles littéraires de la France.

Sabathier : les trois siècles.

Mémoires de l'Acad. des Inscriptions.

L'Académie des Inscriptions. Histoire, prix, fondations, publications Paris 1924 in 16
Corrections et additions 1930

Exact

Reçu à l'Académie française en 1737 à la place de M. de Bussy-Rabutin, évêque
a pour successeur G. de Chabanon, poète et érudit.

Reçu à l'Académie des Inscriptions (1722) à 28 ans, succède à Boivin, l'aîné.

Voir =

Mgr de Moucheron : le clergé à l'Académie, Paris, Perrin. 1909 in 8 de 383 pages

Les registres de l'Acad. française. Paris, Didot, 1895-1906, 4 vol in 8.

Emile Gassier : les 500 immortels. Paris. Jouve, 1906, in 8°.

Victor Fournel : Histoire anecdotique des 40 fauteuils de l'Acad. fr.

R. Bonnet = Biographie de l'Académie française. Paris, Charavay 1907 ~~petit~~ in 8 carré

M. M. 612 N° 475

le C. Etienne de Foncemagne, d'Orléans, âgé de 18 ans, fils de Etienne Lauréault de Foncemagne trésorier de France et de Marguerite Cabouët de Sainneville, a fait ses humanités à Orléans, une 2e année de rhét. à Bourges, sa philosophie à Orléans où il a aussi étudié 1 an ½ en droit. a promis la pension ordinaire pour l'année d'institution avec la capitation et les pensions convenables pour les études de théologie et son entretien pour toujours, entré le 8 mai, vêtu le 8 juillet, n'est pas tonsuré

Sorti

Bonnet : Isographie de l'Acad. française le dit né à Orléans, paroisse St Paul le 23 mai 1694 et non le 23 juin

---

Etienne Lauréault de Foncemagne, chevalier, sous gouverneur du duc de Chartres, membre de l'académie française, mort le 26 sept. 1779 au Palais Royal à 85 ans 4 mois. 3 jours, inhumé à St Eustache le lendemain

---

Odry : t. VI, p 91 (Bibl. Nle fonds fr. 25.686)

Nécrologe des hommes célèbres, t. XV, 1780 =

Etienne Lauréault de Foncemagne, seigneur de Foncemagne et des Marais, des Académies Française et des Inscriptions, ancien sous-gouverneur de S.A.S. Mgr le duc de Chartres, naquit à Orléans le 23 juin 1694 d'une famille noble du Gâtinais. (Il était fils d'Etienne Lauréault de Foncemagne, trésorier de France et de Marguerite Cabouët de Sainneville.)

A l'âge de 18 ans, le 8 mai 1712, il entra à l'Institution de l'Oratoire après avoir fait son cours de philosophie et étudié un an ½ en droit. En 1713, il fut envoyé à Soissons pour y enseigner les humanités. Il vint à St Magloire en 1719 pour étudier la théologie et cette année là même il quitta l'Oratoire, mais sans renoncer jamais aux excellents principes qu'il avait puisés dans cette congrégation célèbre.

Son père qui avait fondé sur lui les plus brillantes espérances et qui voyait avec chagrin le seul fils qu'il eut, embrasser le parti du célibat et de la retraite, l'avait menacé de le déshériter. Le jeune Foncemagne, plein de respect et de tendresse pour son père, crut qu'aucune vocation ne pouvait dispenser

du devoir de la nature (sic). Il retourna donc à Orléans dans le sein de sa famille ; mais son goût pour les lettres ne lui permit pas de se fixer longtemps en province.

Il vint à Paris en 1720 et débuta dans le monde, sous les auspices de M. le duc d'Antin, qui avait conçu pour lui la plus tendre estime.

Les heureuses dispositions, qu'il avait reçues de la nature, une physionomie intéressante, une extrême politesse jointe à la modestie la plus aimable, ne pouvaient manquer de lui concilier tous les suffrages. Il réussit également et dans le monde et chez les gens de lettres, moins divisés alors qu'ils ne le sont de nos jours.

Il mourut le 26 sept. 1779 après avoir supporté avec résignation, pendant plus de 4 mois, une maladie très aigue et très douloureuse.

Le baron Bon Joseph Dacier, né à Valognes (Manche) le 1 avril 1742, mort à Paris le 4 février 1833, destiné d'abord à l'état ecclésiastique et favorisé par les circonstances, devint l'élève et le collaborateur de Foncemagne. (Voir les biographies).

M.M. 607. 4e catalogue, N. 656 =

Etienne de Foncemagne, d'Orléans, entré à Paris en 1712. Sorti.

M.M. 612, N. 462 de ma copie =

Le Confrère Etienne de Foncemagne, d'Orléans, âgé de 18 ans,
fils d'Etienne Lauréault de Foncemagne, trésorier de France et de Marguerite Cahouët de Saimeville, non tonsuré,
a fait ses humanités à Orléans, une 2e année de rhétorique à Bourges,
philosophie à Orléans où il a étudié 1 an ½ en droit
paie pension ordinaire et capitation la 1re année, pensions convenables ensuite et son entretien
entré le 8 mai, vêtu le 8 juillet 1712
Sorti.

Quérard = La France littéraire, Paris, Didot, 1829, t. III. p 148 =
Etienne Lauréault de Foncemagne, de l'Acad. des Inscriptions, né le 23 mai 1694, mort 26 sept. 1779
— Lettre sur le testament politique du cardinal de Richelieu 1750, in 12
— Nouv. édition augmentée, Paris, 1764 in 8
— réimprimée dans le tome II de l'édition du testament du card. de Richelieu qui parut cette année.
Nous ne connaissons pas d'autre ouvrage de cet académicien ; mais il a enrichi le Recueil de l'académie ainsi que le Journal des savants d'un assez grand nombre de Mémoires sur diverses époques de notre histoire. Nous citerons ceux du Recueil de l'académie
— de la déesse Laverne (V. 1729) (VI et VIII 1729, 1733)
— Mémoire pour établir que le royaume de France a été successivement héréditaire dans la 1re race, en 2 parties
— que S. Grégoire de Tours n'est pas auteur de la Vie de Yriex (VII, 1733)
— Observations critiques sur 2 endroits de la Notice des gaules de M. de Valois (Ibid)
— Examen de l'opinion de M Maittaire touchant l'époque de l'établissement de l'imprimerie en France (Ibid)
— Mémoire historique sur le partage du royaume par la 1re race (VIII. 1733)
— Mémoire historique dans lequel on examine si les filles ont été exclues de la succession du royaume en vertu d'une disposition de la loi salique (Ibid)

- Mémoire sur l'étendue du royaume de France dans la 1re race (Ibid)
- Examen critique d'une opinion de M. le Comte de Boulainvilliers sur l'ancien gouvernement de la France (X. 1736)
- Eclaircissements historiques sur qqs circonstances du voyage de Charles VIII en Italie et particulièrement sur la cession que lui fit André Paléologue du droit qu'il avait à l'empire de Constantinople (XVII. 1751)
- Observations sur 2 ouvrages historiques concernant le règne de Charles VIII (Ibid)
- Observations critiques sur les Actes des Evêques du Mans (XX. 1753)
- Examen sommaire des différentes opinions qui ont été proposées sur l'origine de la maison de France (Ibid)
- De l'origine des armoiries en général et en particulier de celles de nos rois (Ibid)

On attribue à Foncemagne, sans certitude, une dissertation sur ~~les causes~~ la cuisine moderne, imprimée dans la Science du Maître d'hôtel cuisinier de Menon.